



# L'Informateur

Bulletin d'information de Saint-Placide

JUIN 2017

## LA CHRONIQUE DU MAIRE

Bonjour à tous,

Je débute ce mois-ci avec l'excellente nouvelle que plusieurs d'entre vous connaissez déjà...

**Saint-Placide possède dorénavant sa propre MAISON DE LA CULTURE !!!** Située directement sur le magnifique site du parc Adélaïde-Paquette, cette réalisation n'aurait pu être sans l'importante subvention de 53 698 \$ reçue du Fonds du Canada pour les espaces culturels. Notre

Maison de la Culture a ainsi été inaugurée le 10 juin dernier en présence de M<sup>me</sup> la Ministre Christine Saint-Pierre, ministre responsable de la région des Laurentides, et des personnalités politiques de la région dont M<sup>me</sup> Sylvie D'Amour et M. Simon Marcil tous deux députés de Mirabel au provincial et au fédéral ainsi que M. Marc Bourcier, député de Saint-Jérôme et M<sup>me</sup> Denise Beaudoin, ex-députée de Mirabel. Je salue le grand investissement de la Société Arts et Culture depuis les 20 dernières années et souligne par la même occasion la médaille de l'assemblée nationale remise à M<sup>me</sup> Chantal Mallen des mains de M<sup>me</sup> Sylvie d'Amour, députée de Mirabel. L'apport de cette grande dame en termes de culture chez nous n'aurait pu être mis en évidence de façon plus appropriée. Nous la félicitons ainsi que toutes les équipes de bénévoles de son organisme qui l'ont accompagné dans la réalisation de projets. La programmation 2017 est exceptionnelle et je vous invite à y assister. L'été semble être bien installé et avec l'arrivée des festivités de la fête nationale, le retour des vacances estivales est à nos portes ! J'en profite dès maintenant pour vous souhaiter de très agréables vacances en plaisir et en sécurité ! **Prenez note que le bureau municipal sera fermé le lundi 26 juin pour la fête nationale et le lundi 3 juillet pour la Fête du Canada.** Je suis également heureux d'annoncer l'ouverture des jeux d'eau depuis la mi-juin. Ils sont situés au parc Cyrille-Lalande et accessibles de 10 h à 20 h.

Nous avons également reçu le protocole d'entente avec le MAMOT (Ministère des affaires municipales et occupation du territoire) relativement à la construction de notre nouvelle caserne incendie. J'ai ainsi le privilège de vous annoncer le début des travaux au courant des prochaines semaines ! Ceux-ci se poursuivront jusqu'à la toute fin de l'automne prochain. D'autre part le projet de réfection majeure de la patinoire du parc Cyrille-Lalande est toujours une priorité et des appels d'offres sur invitations ont été lancés. Je vous tiendrai au courant ultérieurement de l'évolution de ce dossier. Plusieurs citoyens nous ont fait connaître leur inquiétudes face au retrait de l'arrêt temporaire situé à l'intersection de la route 344 et de la montée Saint-Vincent / rue de l'Église. Je vous confirme que des démarches en ce sens ont été faites auprès du ministère afin d'obtenir un arrêt permanent et nous espérons qu'elle nous apporterons satisfaction sous peu. Je vous informe en terminant que la politique de contribution pour sports fédérés a été bonifiée. Nous avons donc élargi la contribution à tous les sports et en avons bonifié le plafond annuel. Vous trouverez plus de détails à ce sujet en page 4.

Bon début d'été à tous et je rappelle particulièrement aux enfants qui débudent les vacances d'être prudents en tout temps tout en s'amusant !



Denis Lavigne, Maire

Le 20 juin dernier, lors d'une séance ordinaire, le conseil municipal a résolu:

- ◆ D'octroyer une aide financière au Comité d'aide alimentaire des Patriotes, organisme qui vient en aide aux gens de Saint-Placide et qui fournit des denrées à l'Ouvroir de Saint-Placide;
- ◆ D'autoriser la signature du protocole d'entente avec l'Association de hockey féminin des Laurentides et les villes partenaires;
- ◆ D'adopter la Politique numéro 2017-06-10 relative aux contributions aux sports fédérés révisée;
- ◆ D'offrir à la Coopérative Solidarité-santé Saint-Placide le terrain adjacent au garage du presbytère pour la réalisation du projet « Jardin éducatif de prévention par une saine alimentation »;
- ◆ De nommer M. Guillaume Landry-Vincent au poste de lieutenant intérimaire au sein de la Brigade du Service sécurité incendie sous la recommandation de M. Daniel Lalonde, Directeur du Service sécurité incendie.

**Prenez note que la prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu mardi, le 18 juillet 2017 à 20 h à la Salle Jean-Paul-Carrières.**

## PISCINES SÉCURITAIRES

Le gouvernement du Québec a adopté, en juillet 2010, le *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles*. Tous les propriétaires qui installent ou remplacent une piscine depuis le 22 juillet 2010 sont assujettis à respecter le règlement.

Le Règlement contient les normes qui ont trait aux installations incluant la piscine, l'enceinte devant protéger l'accès à la piscine ou les équipements liés au fonctionnement de celle-ci. Le règlement concerne :

- Piscine creusée ou semi-creusée
- Piscine hors terre
- Piscine démontable (paroi souple, gonflable ou non)

Spa et n'importe quel autre bassin résidentiel artificiel extérieur, permanent ou temporaire, destiné à la baignade, dont la profondeur d'eau est de 60 cm ou plus.

Avant de construire, installer ou remplacer une piscine ou pour ériger une construction donnant ou empêchant l'accès à une piscine, il est obligatoire d'obtenir un permis auprès de la Municipalité. La personne qui aura obtenu un permis pour l'installation d'une piscine démontable ne sera pas tenue de faire une nouvelle demande pour la réinstallation de cette piscine au même endroit et dans les mêmes conditions.

Pour plus d'informations concernant la sécurité des piscines résidentielles, vous pouvez communiquer avec l'inspecteur municipal ou consulter le règlement intégral au : <http://www.baignadeparfaite.com/fr/reglementation>. Bonne baignade !

## « LES EFFETS DE LA VITESSE »

En 2017, la SAAQ déploie une campagne de réalité virtuelle sur le terrain pour sensibiliser les conducteurs aux risques de la vitesse au volant. Celle-ci vise à démontrer de façon immersive les effets physiques de la vitesse, notamment la distance de freinage et la force de l'impact. Même un excellent conducteur, avec un excellent véhicule, n'échappe pas aux lois de la physique. Quand la vitesse augmente, le risque d'avoir un accident et sa gravité augmentent aussi.

Nous vous invitons à consulter le vidéo et les gif animés en ligne à l'adresse suivante : <https://saaq.gouv.qc.ca/saaq/campagnes-sensibilisation/vitesse-2017/>.

Source: [www.saaq.gouv.qc.ca](http://www.saaq.gouv.qc.ca)

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

#### Horaire

**Mardi :** 14 h à 21 h  
**Mercredi :** 14 h à 16 h  
**Jeudi :** 14 h à 16 h  
**Vendredi :** 14 h à 21 h  
**Samedi :** 10 h à 14 h

\*\*\*



Veillez prendre note que la bibliothèque fermera à 17 h au lieu de 21 le vendredi 23 juin et qu'elle sera fermée le samedi 24 juin en raison des festivités de la Fête Nationale.

### LIVRES NUMÉRIQUES

Parfait pour les vacances, le camping et lors des déplacements, les livres numériques gagnent de plus en plus en popularité. De plus, ils sont **chronodégradables**. Ainsi ils ne génèrent aucun frais de retard. La bibliothèque vous offre la possibilité d'effectuer trois (3) emprunts pour une période de 21 jours.

#### Informations :

#### Chantal Breault

Responsable de la Bibliothèque,  
450-258-1780



### COURS LA CHANCE DE GAGNER CET APPAREIL PHOTO !



#### COMMENT ? C'est facile !

Inscris-toi au Club de lecture TD à la bibliothèque municipale, c'est gratuit ! La thématique cette année est le 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada. Pour participer au concours tu dois bricoler un « **TOTEM** ». Tu peux le faire seul (e), ou avec ta famille ou avec tes ami(e)s. Tu peux utiliser toutes sortes de matériaux !!! Apporte-le à la bibliothèque il sera exposé ! Chaque enfant qui participera recevra un coupon pour le tirage.

#### AMUSE-TOI BIEN ET BONNE CHANCE !

Le concours a lieu du 23 juin au 19 août 2017.

Pour informations : M<sup>me</sup> Chantal Breault  
450-258-1780

**LES MATINÉES CONCERT, EN JUILLET, DÈS 11 H**

De la Société Arts et culture de Saint-Placide

**LA MAISON DE LA CULTURE  
OUVRE SES PORTES****FORTIN-LÉVEILLÉ**

le 9 juillet

Jazz manouche

**THIERRY BÉGIN-L**

le 23 juillet

Guitare classique

**LES VEUVES JOYEUSES**

le 16 juillet

Trad

**SYLVAIN LAFONTAINE TRIO**

le 31 juillet

Jazz

En juillet et en août, tous les dimanches de 10 h à 16 h. Pour informations, on peut consulter le site internet [www.artsetculturestplacide.com](http://www.artsetculturestplacide.com).

ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR DU LAC  
**DEUX-MONTAGNES****RAPPEL**

**HOCKEY MINEUR** - Association du Hockey mineur du Lac des Deux-Montagnes

Pré-novice : 705 \$

Novice à midjet : 755 \$

Inscriptions en ligne du 29 mai au 15 juin 2017 à [www.ahmldm.com](http://www.ahmldm.com).

Inscriptions en ligne et auprès du Service du loisir et de la Culture de la Municipalité de Saint-Placide, du 7 au 11 août.

Toutes les inscriptions reçues après le 11 août à midi seront sur une liste d'attente et des frais de retard de 50 \$ seront chargés.

Le chèque doit être libellé à A.H.M.L.D.M.

Des frais de 400\$ seront chargés pour les joueurs AA-BB.

Début de la saison : week-end du 25 août 2017.

**CARREFOUR BÉTHANIE  
CÉLÈBRE SON 10<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE**

Une fête familiale est organisée dimanche le 16 Juillet 2017.

Arrivée vers 10 h 30.

Messe à 11 h

Suivi d'un repas BBQ festif— animation / jeux

Informations : Daniel Deschênes 450-437-1379  
Alain Laframboise 450-258-3002

Carrefour Béthanie est situé au 377 rang St-Vincent, Saint-Placide  
Site internet : [carrefourbethaniec.wix.com/carrefour](http://carrefourbethaniec.wix.com/carrefour)

**INSCRIPTIONS AU PATINAGE ARTISTIQUE****5 AU 30 JUIN 2017****Tarification :**

.. Pré-patin et patinage plus (1 fois/sem.) : 150 \$ (dès l'âge de 3 ans!)

Patinage plus (2 fois/sem.) : 250 \$

.. Juniors (style libre): 205 \$

**Procédure**

1. Inscrivez-vous tout d'abord en ligne par le biais du site internet sécurisé de la Municipalité de Saint-Placide. Cliquez sur le bouton **ACTIVITÉS** des Services en ligne, sur la page d'accueil de notre site internet [www.municipalite.saint-placide.qc.ca](http://www.municipalite.saint-placide.qc.ca). Suivez ensuite le lien indiqué pour le Patinage artistique.
2. Cliquez sur connexion et accédez à votre profil familial ou créez-le au besoin. Dans le menu de gauche, cliquez sur « inscrivez-vous » et complétez les informations demandées. N'oubliez pas d'imprimer la confirmation de votre inscription. Acheminez ensuite votre paiement à la Municipalité de Saint-Placide ou acquittez la facture par Accès D si vous êtes client de cette institution financière, au plus tard le vendredi 30 juin 2017.
3. **Au mois d'août**, vous devrez vous rendre sur le site internet du club de patinage artistique de Saint-Eustache à [www.cpasteustache.com](http://www.cpasteustache.com) afin de finaliser votre inscription. Vous y choisirez la plage horaire et remplirez la fiche du patineur. Cette année la réservation des plages-horaires se fera du 1<sup>er</sup> août, 18 h à 9 août, 21 h.

Pour informations supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec M<sup>me</sup> Sabrina Pelletier, coordonnatrice du loisir et de la culture au 450-258-2305 poste 231.

## LE RETOUR DE LA BOÎTE À JOUETS COMMUNAUTAIRE AU PARC CYRILLE-LALANDE

Depuis l'été 2016, la Municipalité de Saint-Placide a mis à la disposition des jeunes une boîte à jouets remplie de trésors pour s'amuser dans le parc! Les enfants et leurs parents peuvent, tout à fait gratuitement, emprunter des jouets, du matériel de sport et une foule d'autres objets amusants pour agrémenter leur séjour au parc.



Nous demandons aux utilisateurs de prendre soin du matériel en remettant les jeux dans la boîte après utilisation et en la refermant avant de partir. Nous vous remercions de votre collaboration et vous souhaitons un excellent été au parc!

## INSCRIPTIONS

### LIGUE DE BALLE-MOLLE DE SAINT-PLACIDE

La ligue de balle-molle de Saint-Placide est à la recherche de joueur homme ou femme de 14 ans et plus pour former deux équipes amicales pour jouer les mercredis soirs au terrain de baseball du Parc Cyrille-Lalande.

Coût de l'inscription pour la saison : 25 \$  
 Dépôt pour le chandail : 60 \$  
 (remboursé en fin de saison)

**Informations :** Benoît ou Sylvie  
 (450) 258-4772

## POLITIQUE DE CONTRIBUTION AUX SPORTS FÉDÉRÉS - RÉVISÉE

La Municipalité de Saint-Placide vient de réviser sa Politique de contribution aux sports fédérés afin de bonifier le montant admissible par famille. Le montant maximal admissible est passé de 100 \$ par famille par année pour les sports réguliers ou 300 \$ par famille par année pour inscription au hockey ou au patinage artistique à 400 \$ par famille par année sans égard pour le sport pratiqué.

De plus, dans le but de soutenir la participation de jeunes citoyens aux Jeux du Québec ou aux Jeux du Canada, la Municipalité de Saint-Placide s'engage à verser une contribution supplémentaire de 150 \$ à tous les jeunes de Saint-Placide participant à l'une ou l'autre de ces compétitions pour les aider à couvrir leurs frais d'inscription et de participation.

Nous désirons rappeler que cette politique a pour objectif de rendre accessible et d'encourager la participation des jeunes âgés de 17 ans et moins à des sports régis par des fédérations sportives et inscrits aux Jeux du Québec. Ainsi, la Municipalité de Saint-Placide versera aux citoyens qui déposeront une demande, **une contribution de l'ordre de 40 % de la facture applicable aux frais suivants : frais d'inscription – adhésion à une fédération – additionnels de non-résident jusqu'à concurrence de 400 \$ par famille par année.** Les frais pour carte d'identification ne sont pas admissibles. **Les demandes pour les inscriptions faites entre le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et le 30 juin 2017 doivent être déposées au bureau municipal au plus tard le 15 juillet 2017 pour un remboursement en août. Les demandes pour les inscriptions faites entre le 1<sup>er</sup> juillet 2017 et le 31 décembre 2017 devront être déposées au plus tard le 15 janvier 2018 pour un remboursement en février 2018.**

Pour plus de détails concernant cette politique ou pour obtenir un formulaire de demande de contribution financière, communiquez avec M<sup>me</sup> Sabrina Pelletier, Coordonnatrice du loisir et de la Culture, au 450 258-2305 poste 231 ou par courriel à loi-

Date—Heures	Activité	Endroit	Information
Tous les 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> jeudis du mois, à 19 h	BINGO DES BONS VIVANTS	Salle Jean-Paul-Carrières	Robert Therrien 450-537-1781
23 et 24 juin 2017	FÊTE NATIONALE	Parc Adélaïde-Paquette	450-258-2305
9 juillet 2017, 11 h	MATINÉE CONCERT FORTIN-LÉVEILLÉ Présentée par la Société Arts et Culture de Saint-Placide	Parc Adélaïde-Paquette	www.artsetculturestplacide.com
16 juillet 2017, 11 h	MATINÉE CONCERT LES VEUVES JOYEUSES Présentée par la Société Arts et Culture de Saint-Placide	Parc Adélaïde-Paquette	www.artsetculturestplacide.com
23 juillet 2017, 11 h	MATINÉE CONCERT THIERRY BÉGIN-L Présentée par la Société Arts et Culture de Saint-Placide	Parc Adélaïde-Paquette	www.artsetculturestplacide.com
30 juillet 2017, 11 h	MATINÉE CONCERT SYLVAIN LAFONTAINE TRIO Présentée par la Société Arts et Culture de Saint-Placide	Parc Adélaïde-Paquette	www.artsetculturestplacide.com